



Procès-verbal de la 86^{ème} assemblée générale, 7 mars 2021, par correspondance

1. Bienvenue

1.1. Salutations

En raison de la pandémie du Covid-19, l'assemblée générale 2021 de l'ARMA ne peut à nouveau pas avoir lieu en présentiel et le Comité Romand est contraint à l'organiser par voie de correspondance.

L'article 8 de la loi Covid autorise à ce que l'assemblée puisse avoir lieu par voie de correspondance et oblige également à respecter les statuts. Selon les statuts de l'ARMA, alinéa 9.2 : « L'Assemblée Générale ordinaire se réunit chaque année, dans le courant du mois de mars. ». Contrairement à l'année dernière, l'AG ne peut pas être repoussée.

Les membres de l'ARMA ont pu exercer leur droit de vote du 9 février au 7 mars 2021 au moyen d'un bulletin de vote renvoyé aux scrutateurs, par courrier ou par e-mail. Le script de l'AG, qui explique en détail les sujets et les questions à voter, et d'autres documents pertinents tels que les rapports annuels de 2020, ont été envoyés aux sociétés et publiés sur le site Internet.

Afin de garantir le dialogue entre le Comité Romand et les sociétés, ainsi que pour répondre aux questions et propositions, deux réunions d'informations par vidéo-conférence ont été organisées.

Toutes les sociétés ayant voté ont accepté la procédure de réaliser cette AG par voie de correspondance. A relever que quelques votes n'ont pas pu être pris en considération :

- une personne et une société n'ayant pas de droit de vote
- une société ayant renvoyé trois bulletins signés par trois personnes différentes ; seul un vote a été considéré.

Les résultats des votes sont résumés dans la dernière annexe au présent procès-verbal (Annexe 9).

1.2. Nomination de scrutateurs

Les scrutateurs ont été nommés par le comité ARMA. Les scrutateurs ont accepté leur mandat

- Madame Christina Ferrari
- Monsieur Jacques Zuber

Le choix des scrutateurs est accepté (approbation : 16 votes, refus 0, abstention 1).

2. Administration

2.1. Présences

Les 49 sociétés de l'ARMA ont reçu le matériel de vote afin de participer à l'assemblée générale par correspondance.

L'AAAJu et la FCVDA ont désigné les 10 sociétés de leur fédération respective pouvant voter.

Fédérations	Effectifs	Droits de vote	Nombre de bulletins reçus
AAAJu	15 (JU : 2, JUB : 2, NE : 11)	10	4
FCFRA	5	5	3
FCGEA	5	5	1
FCVDA	21 (-1)	10	7
FCVSA	3	3	2
Total	49	33	17 (majorité requise : 9)

2.2. Procès-verbal de l'assemblée du 29 août 2020 par voie de correspondance

Le procès-verbal est accepté, avec remerciements à son auteure (approbation : 17 votes, refus 0, abstention 0).

3. Rapports

3.1. du président (D. Etienne)

cf. Annexe 1

3.2. de la commission des cours (C. Ingold)

cf. Annexe 2

3.3. de la commission concours (D. Duay)

cf. Annexe 3

3.4. de la commission musicale (S. Tissot)

cf. Annexe 4

3.5. de la commission communication : journal (T. Michaud), Internet (F. Grandjean), réseaux sociaux (M. Nançoz)

cf. Annexes 5a, 5b et 5c

3.6. de la caissière (C. Müller)

cf. Annexe 6

3.7. des vérificatrices des comptes

cf. Annexe 7

3.8. Budget 2021

cf. Annexe 8

3.9. Approbation des rapports

Les différents rapports sont acceptés (approbation : 17 votes, refus 0, abstention 0).

4. Projet accordeon.ch – la scène de l'accordéon suisse sous une seule association faitière

accordeon.ch a été lancée le 29 août 2020. Depuis, la phase de passage de témoin a démarré avec la reprise du concours suisse par accordeon.ch, l'encaissement des cotisations, l'offre de formation (Sursee online). Elle va continuer en 2021 avec la SUISA (logiciel de gestion des membres, outil permettant de remplir les déclarations SUISA ; licence pour streaming et vidéos online), l'offre de formation (collaboration pour des cours avec la Haus der Volksmusik).

Quelques informations utiles concernant accordeon.ch sont données (l'OFC soutient accordeon.ch pour les deux prochaines années ; future convention de prestation avec l'orchestre des jeunes accordéonistes de Suisse JAO-OJA ; reprise du modèle de cours de direction pour la Suisse allemande ; cours de préparation à Moniteur J+M et au cours de direction en automne 2021 ; journée de l'accordéon des jeunes le 26 juin 2021 dans la région de Fribourg ; journée des membres d'honneur le 11 septembre 2021 à Estavayer-le-Lac ; « Prix accordeon.ch » pour honorer et apprécier un engagement extraordinaire ; abonnement à la lettre d'information ; contrat de sponsoring avec 3 organisations).

Les responsables régionaux Laurence Mehmeti et Denis Etienne se tiennent à disposition pour tout complément d'informations.

5. Manifestations

5.1. Festi Musiques Moudon

Le prochain Festi Musiques de Moudon aura lieu les 12 et 13 juin 2021. Il est possible de s'inscrire dès à présent sur la plateforme, soit comme musicien, soit comme bénévole et soutenir les organisateurs du festival : www.festival-moudon.ch

5.2. CRSA 2023

Le comité ARMA recherche une société candidate à organiser le prochain CRSA qui devrait avoir lieu en 2023. Les sociétés intéressées peuvent s'adresser à Daniel Duay ou à Denis Etienne. La date de 2023 est proposée, car en 2024 aura lieu vraisemblablement la prochaine Fête fédérale. Par la suite, un prochain CRSA aurait lieu en 2026 pour tomber sur un tournus d'une fête importante tous les 2 ans et lors d'années paires. Le concours suisse (pour solistes) quant à lui aura lieu toutes les années impaires.

5.3. Fête fédérale de l'accordéon 2024

En raison de l'annulation de la Fête fédérale de Bulle en 2022, accordeon.ch a fait la proposition à son assemblée d'organiser la prochaine Fête fédérale en 2024, par la société d'accordéon d'Obbürgen dans le canton d'Obwald. Le lieu et les dates parviendront dans le courant du 1er semestre 2021.

5.4. Collaboration avec la RTS

L'ARMA est active dans le groupe de travail constitué des différents organes frères. Ce groupe a pour but de mettre sur pied 1-2 projet par année en collaboration avec la RTS, mais également toutes les radios du groupe SSR et ainsi organiser des émissions radio diffusées dans toute la Suisse. Ce groupe sert de plateforme d'échanges entre la Radio, les associations entre elles et bien sûr avec les membres de ces associations.

En 2020, aurait dû avoir lieu une série d'émissions dédiées aux arrangements : des pièces typiques d'une région, revisitées et interprétées par des orchestres provenant d'autres régions. Une émission de radio par région, dans laquelle un ensemble des musiques à vent, de l'art choral, de la musique folklorique et bien sûr de l'accordéon seraient représentés.

Ces émissions, n'ayant pu avoir lieu en 2020, se dérouleront au printemps 2021. Pour l'ARMA, l'UAM interprétera un arrangement de « Bierkari trinkt Waadtländer ». L'émission aura lieu le 15 mai 2021.

Le deuxième projet consiste à mettre en lumière un type d'instrument pour une émission dédiée. L'accordéon aura bien entendu la sienne. Ce projet s'inscrit dans le cadre des 50 ans du Kiosque à Musiques. La RTS met sur pied différents projets dans lequel l'ARMA est intégrée pour fêter dignement ce jubilé. Les informations suivront en temps voulu. Donc à vos postes de radio ou à découvrir sur la plateforme Pop Suisse.

D. Etienne félicite Sylvie Amadio pour sa nomination en tant que conseillère musicale pour le Kiosque à Musiques. Avec Lionel Chapuis, il y a deux représentants engagés de l'accordéon. D. Etienne les remercie très chaleureusement pour leur travail !

6. Elections

6.1. Election à la Présidence

Denis Etienne se tient à disposition pour la Présidence jusqu'en mars 2022. Le Comité Romand propose d'élire Denis Etienne à la Présidence.

Denis Etienne est élu Président (approbation : 17 votes, refus 0, abstention 0).

6.2. Confirmation des délégués de fédérations

FCVDA : Carole Ingold et Carine Müller

FCFRA : Marc Marmy (+1 vacance)

AAAJU : Mary-Lorraine Guinand et Pascal Guillet (+1 vacance)

FCVSA : Daniel Duay et Murielle Nançoz (Vice-Présidente)

FCGEA : Fabienne Grandjean et Thérèse Michaud

Les délégués de fédérations sont confirmés (approbation : 17 votes, refus 0, abstention 0).

6.3. Nomination des membres honoraires

L'ARMA a reçu 8 demandes de nomination de membres honoraires. Cette distinction est décernée aux personnes ayant exercé 60 ans et plus au sein de sociétés de l'ARMA.

Il s'agit de 8 membres issus de la FCVDA :

Violette Allora / Akordiono, Blonay

Dorette Chapuis / Les Rossignols, Forel (Lavaux)

Marinella Crausaz / Echo du Soir, Lucens

Charly Flaction / Aurore, Yverdon-les-Bains

Danielle Flaction / Aurore, Yverdon-les-Bains

Daniel Grin / Les Rossignols, Forel (Lavaux)

Jean-Claude Maillard / Les Rossignols, Forel (Lavaux)

Roger Martin / Les Rossignols, Forel (Lavaux)

Vu les circonstances particulières, les membres honoraires seront récompensés au sein de leur société respective, sur délégation de l'ARMA.

Une petite présentation de ces personnes méritantes sera faite dans le prochain journal.

7. Assemblée générale 2022

Le comité ARMA a demandé à la FCVSA si elle acceptait d'organiser l'AG de 2022, en remplacement à celle de 2021. La FCVSA a répondu favorablement et donne rendez-vous le 13 mars 2022 à Chalais.

8. Propositions

8.1. des Fédérations

En raison du mode par voie de correspondance, le comité ARMA a demandé aux fédérations si elles avaient des propositions à soumettre avant la date d'envoi des documents. Aucune proposition n'est parvenue.

8.2. du Comité Romand

SUISA 2020 : l'ARMA a encaissé les cotisations SUISA auprès des sociétés romandes. En raison de la pandémie, un grand nombre de sociétés n'ont pu donner de concerts cette année. L'ARMA et accordeon.ch ont négocié avec la SUISA. Toutes les sociétés qui n'ont pas donné de concert sont exemptées de cotisations SUISA pour 2020. L'ARMA remboursera les cotisations encaissées aux fédérations dans les prochaines semaines. Pour 2021, accordeon.ch encaissera les cotisations SUISA.

Tout le comité ARMA remercie les sociétés pour leur engagement et leur participation à cette assemblée par voie de correspondance.

F. Grandjean/03.2021

Annexe 1 : Rapport du Président

Mesdames, Messieurs, les responsables des sociétés et fédérations, chers amis musiciens et directeurs,

C'est avec un sentiment très particulier que je vous rédige le rapport du président de l'année 2020 pour cette 86ème assemblée générale. L'accordéon romand a passé une année 2020 extraordinaire à plusieurs titres... pandémie, annulation d'une multitude de concerts et de répétitions, assemblée générale reportée, puis réalisée par voie de correspondance, lancement d'accordeon.ch, fête fédérale reportée (et désormais annulée), vidéo-conférence et décès auront marqué cette année. Mais aussi, créativité, engagement, solutions, nouveautés. L'impossible est devenu possible, à bien des égards.

Le 29 mars aurait dû se dérouler conjointement les assemblées de l'ARMA, d'Akkordeon Schweiz et la 1ère assemblée d'accordeon.ch dans sa forme définitive. Cette journée n'a malheureusement jamais eu lieu. Nous avons d'abord tenté de déplacer cette journée d'assemblées. Nous avons dû finalement nous résigner à délibérer par voie de correspondance – situation inédite pour l'accordéon, mais également pour beaucoup d'associations de tout horizon. A une grande majorité, les membres ont accepté que l'assemblée ARMA se déroule par voie de correspondance et ont accepté la totalité des objets proposés.

Les membres de l'ARMA dans leur totalité ont décidé de rejoindre accordeon.ch – l'association faïtière réunissant tous les accordéonistes de la Suisse. Vous avez décidé de faire confiance à cette nouvelle association et je vous en félicite. L'assemblée d'accordeon.ch a également eu lieu par voie de correspondance, une forte majorité des nouveaux membres ont plébiscité cette nouvelle association. Depuis, accordeon.ch a pris son envol, a réussi ses premiers défis, malgré une situation inédite.

La fête fédérale de Bulle 2021 a été dans un premier temps reportée à 2022. En décembre 2020, les organisateurs ont pris la décision de renoncer à l'organisation et ont remis le mandat à accordeon.ch. La situation sanitaire et économique ne permettait plus d'organiser cette fête sereinement. Je tiens à remercier infiniment les trois sociétés qui, en 2017 déjà, ont pris la décision de s'engager dans cette aventure. Elles ont investi énormément d'énergie pour l'étude de faisabilité, pour la constitution du comité d'organisation, pour élaborer les premières idées. Les projets fourmillaient... ces trois sociétés ont également travaillé pour accueillir cette fameuse journée d'assemblée qui n'a, finalement, jamais vu le jour. Merci à vous tous.

L'année musicale aura été très pauvre. Et ce n'est pas faute d'avoir essayé. J'ai été agréablement surpris de découvrir l'énergie que les sociétés, les professeurs, les directeurs ont mis afin de faire vivre notre instrument. Vous avez su faire preuve de créativité et d'engagement et je vous en félicite. L'accordéon, comme les autres associations d'instruments, a pu profiter du soutien financier de l'Office Fédéral de la Culture (OFC). Il y a eu de nombreuses demandes issues du sérail romand et la grande majorité des demandes de soutien ont été acceptées. Ça n'aurait certainement pas été possible si nous n'avions pas été visibles auprès de l'OFC et réunis déjà dans un processus de construction d'une association faïtière nationale.

Quelle que soit la période de l'année ou l'endroit où l'on se trouve, le deuil peut toucher chacune de nos familles. Une pensée à tous ces accordéonistes, inconnus ou renommés qui nous ont quittés. Cette dernière année aura été particulièrement cruelle pour l'accordéon romand ! Trois magnifiques personnages nous ont quittés : José Cintas, Stéphane Chapuis et Daniel Gaillard. Ils auront marqué notre instrument de leurs empreintes, à jamais indélébiles et je tiens ici à leur rendre hommage pour leur gentillesse et leur humanité. Nous adressons une attention toute particulière à leur entourage. Ciao les artistes !

L'ARMA, lors de la dernière assemblée a décidé de réduire son activité et de passer petit à petit le témoin à accordeon.ch. La transition a démarré avec l'organisation du concours, l'encaissement des cotisations. Elle va continuer en 2021 avec la SUISA, l'offre de formations et bien d'autres. Un jour, quand accordeon.ch sera bien en place, les membres de l'ARMA devront se décider comment ils envisagent l'avenir. Le comité de l'ARMA mènera ces réflexions dans le courant de 2021 et vous fera des propositions pour l'AG de 2022.

J'espère que 2021 permettra le retour aux locaux de répétitions, verra de beaux concerts (avec de beaux discours) et de nouveaux événements en préparation pour les années suivantes. Les responsables de sociétés, les directeurs et les différentes institutions de l'accordéon auront un rôle crucial à jouer dans cette reprise sans précédent ! Je tiens ici à leur souhaiter plein de courage, de créativité et d'ambition ; des ingrédients nécessaires à la remobilisation et à la motivation des orchestres et groupes d'accordéonistes. Pourquoi pas se lancer un défi tous ensemble ? La Suisse romande met sur pied un grand événement et se donne rendez-vous au prochain CRSA de 2023 !

2020 aurait dû être ma dernière année à la Présidence de l'ARMA. En raison des différents événements et après consultation auprès du Comité Romand, j'ai finalement décidé de prolonger mon mandat jusqu'en mars 2022. Je suis également au comité d'accordeon.ch. Ces deux activités en parallèle nous permettront de bien organiser la transition avec la personne qui me succèdera ainsi que d'assurer que le passage de témoin à accordeon.ch se passe de la meilleure des manières pour les sociétés romandes. Je vous remercie pour la confiance que vous me témoignez. Je tiens également à remercier mon comité pour tout le travail qu'ils ont réalisé cette année. C'est vraiment une chance de pouvoir compter sur des gens si motivés et passionnés.

Votre Président
Denis Etienne

Annexe 2 : Rapport de la commission des cours

En septembre 2020, deux nouvelles élèves ont commencé cette formation au sein du Conservatoire de Lausanne. Il s'agit de Noémie Vioget (FCVdA) et de Murielle Nançoz (FCVsA). Quant à Jérôme Courbat (AAAJu), il a entamé sa dernière année au Jura.

Ils se tiennent à disposition des sociétés de l'ARMA pour soutenir les directeurs lors de journées/week-ends musicaux ou pour effectuer des remplacements.

Patrick Ramos (FCFrA) a quant à lui terminé son cursus en juin dernier.

Pour toute question, la soussignée reste à votre disposition.

Merci pour votre attention

Pour la commission cours de direction
Carole Ingold

Annexe 3 : Rapport de la commission concours

Le prochain Concours Suisse aura lieu les 29 et 30 mai 2021 à Aarberg. Le patronat du concours a été repris par accordeon.ch. Le règlement et le déroulement sont identiques au dernier concours organisé à Prilly. Le règlement et le bulletin d'inscription se trouvent sur accordeon.ch.

En parallèle, accordeon.ch réitère la formation « préparation à un concours ». Toutes les informations se trouvent également sur le site accordeon.ch.

En ce qui concerne le CRSA, il se tiendra en 2023. Nous sommes à la recherche d'une société intéressée à organiser cette manifestation sous la forme éprouvée « concours et festival ». Profitez de l'opportunité d'organiser une manifestation dans notre belle Romandie.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement à la mise sur pied de manifestations cruciales pour nos sociétés d'accordéonistes !

Pour la commission concours
Daniel Duay

Annexe 4 : Rapport de la commission musicale

Les activités de la Commission musicale ont été considérablement réduites dans cette année de transition avec accordeon.ch. Nous encourageons les membres de l'ARMA à prendre activement part aux formations et manifestations organisées par accordeon.ch. Notre implication dans l'organisation musicale du prochain Concours suisse de l'accordéon qui aura lieu les 29 et 30 mai 2021 est à nouveau bien présente. Nous nous réjouissons d'y retrouver de nombreux accordéonistes romands. Nous restons à la disposition des accordéonistes de Romandie pour toute proposition ou demande de soutien.

Pour la commission musicale
Sylvain Tissot

Annexe 5a : Rapport de la commission communication : Journal

La fréquentation du site internet du journal est toujours en légère progression, ce qui est encourageant. Il est intéressant de constater que le journal n'est plus consulté uniquement lors des jours qui suivent sa parution, même si cela représente un pic de lecture, mais des lecteurs visitent le site tout au long de l'année.

Cette évolution est très satisfaisante et j'espère qu'elle va continuer. Pour cela, il est important que chacun fasse le relais et invite son entourage à aller visiter le site du journal (www.journal-arma.ch).

La page de l'agenda du journal étant la plus visitée du site, n'oubliez pas d'y annoncer vos différentes manifestations (concerts, repas de soutien, etc.). Encore trop peu de sociétés utilisent ce canal d'information, ce qui est bien regrettable.

Plus que 8 personnes sont abonnées à la version papier du journal mais le nombre d'abonnés à la « Newsletter » est en légère hausse (env. 120 personnes).

Je remercie toutes les personnes qui ont rédigé des articles pour les différentes éditions. Et n'hésitez pas à nous envoyer vos textes, photos et vidéos pour les prochaines parutions.

Pour le journal de l'ARMA
Thérèse Michaud

Annexe 5b : Rapport de la commission communication : Internet

En plus de diffuser les informations par courrier électronique directement auprès des sociétés, l'ARMA relaie les renseignements via son site Internet. Assemblée générale, cours, concours, événements... : les accordéonistes de Romandie mais aussi ceux connectés sur la « toile d'araignée mondiale » sont ainsi au courant de la vie accordéonistique de nos régions.

www.accordeonsuisse.com reçoit env. 3'000 visites mensuellement. Les articles sont consultés entre 300 et 400 fois en moyenne. Les pages fixes les plus lues sont celles des fédérations, de l'ARMA et du comité. Quant à la page des Petites annonces – pour vos accordéons à vendre, vos recherches de directeurs... - elle a étonnamment moins la cote, son existence étant sans doute moins connue. N'hésitez pas à la lire et à l'alimenter !

Fabienne Grandjean

Annexe 5c : Rapport de la commission communication : Réseaux sociaux

Aujourd'hui, 368 personnes sont abonnées aux publications de notre page Facebook. Nous avons donc remarqué une augmentation de 10% d'abonnés en comparaison à la dernière AG. Malheureusement en 2020, nous avons dû partager beaucoup d'informations concernant les annulations des concerts et des divers événements musicaux. Nous avons aussi relayé les informations importantes concernant les mesures sanitaires.

En ayant repris la gestion de la page Facebook, je constate que nous avons un énorme potentiel en matière de communication en axant celle-ci sur les informations utiles mais également en partageant du divertissement.

Restons connectés, restons informés, partageons la musique sur les réseaux sociaux.

Pour le Facebook de l'ARMA
Murielle Nançoz

Annexe 6 : Rapport de la caissière

L'année 2020 aura été marquée, sur le plan comptable du moins, par la transmission des comptes de Jacques Zuber, après plus de vingt ans de bons et loyaux services, à la soussignée. Je profite ici de remercier Jacques pour tout son travail, dévoué et méticuleux, durant toutes ces années.

Si j'ai repris les comptes officiellement au début de l'année 2020, ils m'ont dans les faits été transmis en septembre 2020. Ce fichu virus a, là aussi, un peu chamboulé les choses. Cette année comptable aura donc été placée sous le signe d'une collaboration avec Jacques pour assurer la transition.

Nous avons profité de cette transition pour faire un peu "le ménage" :

- Les 2 comptes Postfinance, qui avaient eu un rôle "historique" lequel n'est plus d'actualité, ont été soldés. Ils n'étaient plus utilisés et généraient des frais non négligeables.
- Les fonds de réserve ("Journal", "Formation" et "Fonds de soutien"), là aussi constitués pour des raisons "historiques", ont été dissous. En effet, le journal n'est (presque) plus édité sous sa forme papier et les projets au profit de la formation sont repris par accordeon.ch. Quant au fonds de soutien, il subsiste sur un compte UBS qui lui est dévolu.

Comme voté lors de la dernière AG de l'ARMA, qui s'est tenue par voie de correspondance le 29 août 2020, un montant de CHF 5'000.00 a été alloué au fonds pour la jeunesse de accordeon.ch. Celui-ci a été prélevé sur le fonds de réserve "Formation" avant sa dissolution.

Les cotisations SUISA ont été perçues comme durant les années précédentes. Toutefois, toujours en raison de ce fichu virus, la plupart des sociétés n'a pas pu donner de concert en 2020. Elles sont donc exemptées de cotisations SUISA et seront remboursées, par l'intermédiaire de leur fédération, ces prochaines semaines. Le décompte SUISA pour l'année 2020 ne nous étant pas encore parvenu pour les sociétés qui ont donné un concert, la totalité du montant est pour l'heure comptabilisé sous "Créanciers".

Au final, l'exercice 2020 présente un déficit de CHF 7'509.35. Celui-ci s'explique d'une part par la contribution exceptionnelle de CHF 5'000.00 à accordeon.ch et de "frais de fonctionnement" de l'ARMA d'environ CHF 2'500.00. Comme également voté lors de la dernière AG, l'ARMA exonère de cotisations les sociétés membres d'accordeon.ch, ce qui explique aisément l'absence d'entrées d'argent.

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2020

CHARGES			PRODUITS		
	2020	2019		2020	2019
	CHF	CHF		CHF	CHF
SUISA	112.55	4'470.00	Cotisations et SUISA	-	9'682.10
Assemblée générale	-	2'639.80	Intérêts	-	-
Frais de comité	97.95	204.70	Produits divers	15.80	159.00
Frais de déplacement	1'134.75	2'031.20	Perte de l'exercice	7'509.35	995.85
Journal	291.50	-			
Diplômes - médailles	-	303.05			
Site internet	62.55	-			
Cours de direction	-	-			
CM - séminaires et composition	607.80	600.00			
CM - déplacements et divers	87.00	33.60			
Intérêts et frais de banque	128.00	197.35			
Amortissements	-	-			
Contribution accordeon.ch	5'000.00				
Frais divers	3.05	357.25			
	7'525.15	10'836.95		7'525.15	10'836.95

BILAN AU 31.12.2020

ACTIF			PASSIF		
	31.12.2020	31.12.2019		31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF		CHF	CHF
UBS Usage général	29'496.94	17'674.02	Produits reçus d'avance	-	160.00
UBS Commission musicale	14'210.85	15'038.65	Passifs transitoires	5'097.65	6'186.40
UBS Réserve	2'686.09	2'686.09	C/c Concours MRA/CRSA	6'736.25	6'926.65
UBS Fonds de soutien	484.65	484.65	Voyage OASF	2'542.59	2'542.59
PostFinance 10-4393-0	-	408.04	Fonds de réserve Journal	-	25'882.23
PostFinance 17-191720-1	-	19'532.53	Fonds de réserve Formation	-	18'875.30
Actifs transitoires	-	3.05	Fonds de soutien	-	500.00
Stock insignes ARMA	700.00	700.00			
Participation ARMP (brut Fr. 3'600)	1.00	1.00	Capital initial	-4'544.14	
Akkordeon Schweiz (brut Fr. 5'000)	1.00	1.00	Intégration fonds réserve	45'257.53	
			Perte de l'exercice	-7'509.35	
			Capital final	33'204.04	-4'544.14
	47'580.53	56'529.03		47'580.53	56'529.03

Les concours (CSA/CRSA) font l'objet d'une comptabilité séparée, qui, à part le versement d'un solde de caisse et le paiement des derniers frais du CSA 2019, n'a pas connu de mouvement durant l'année 2020.

BILAN AU 31.12.2020			
Actif	CHF	Passif	CHF
UBS Réserve concours	5'769.56		
C/c ARMA	6'736.25	Capital initial	13'690.71
Stock médailles et coupes	1'184.90	Bénéfice 2020	-
	13'690.71		13'690.71
COMPTES DE PERTES ET PROFITS 2020			
CHARGES		PRODUITS	
Cachet et frais de jury	-	Recettes d'inscription	-
Médailles et coupes	-	Coupes	-
Achats matériel	-	Loterie Romande	-
Participation frais de locaux	-		
Participation CRSA 2018	-		
Photocopies	-		
Frais de bureau et poste	-		
Amortissement	-		
Intérêts de frais de banque	-		
Frais divers	-		
Bénéfice de l'exercice	-		
	-		-

Corcelles, le 08 février 2021

Carine Müller, caissière ARMA

Annexe 7 : Rapport des vérificatrices des comptes

Chers membres de l'assemblée, Mesdames, Messieurs,

C'est le dimanche 24 janvier 2021, par une magnifique journée ensoleillée, que nous nous sommes réunies à la Gittaz, dans le canton de Vaud, jour de l'indépendance vaudoise, pour procéder au contrôle des comptes 2020 de l'ARMA.

Par nous, j'entends L'Anémone de Bullet et Areusia-Aurore de Fleurier représentées par Lisette Maulaz et Juanita Amaudruz, sous la baguette, non, sous l'œil averti de votre caissière Mme Carine Müller.

C'est avec la précision d'un métronome que nous avons contrôlé absolument toutes les écritures comptables de cinq comptes bancaires et deux comptes postaux. Ces deux derniers étaient à l'état annulé le jour du contrôle. Force est de constater qu'en cette année du Covid il y avait plus d'écritures liées à des frais de gestion des comptes, que d'opérations comptables effectives. Lento mais crescendo, à coup de 5 francs par mois, les frais se sont accumulés sur tous les comptes existants.

Visiblement, quelques-uns des comptes servent uniquement à différencier certaines positions dédiées comme « réserve concours, fonds de soutien, commission enseignement & formation ». Nous recommandons au comité ARMA et sa nouvelle caissière d'étudier la possibilité d'annuler quelques comptes bancaires, ce qui permettrait de diminuer les frais de gestion de comptes. Les montants réservés à des utilisations spécifiques pourraient simplement être notifiés dans le bilan.

Au vu de ce qui précède, nous demandons à l'assemblée de bien vouloir approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la trésorière ainsi qu'aux vérificatrices.

Bravo à Mme Carine Müller qui jongle avec les chiffres aussi bien que le constat de la dextérité de ses doigts sur un accordéon. Nous tenons donc encore à la remercier pour son investissement, ses explications détaillées et son excellent travail.

La Gittaz, le 24 janvier 2021

Pour l'Anémone de Bullet et Areusia-Aurore de Fleurier

Les vérificatrices

Lisette Maulaz

Juanita Amaudruz

Annexe 8 : Budget 2021

Si la contribution à accordeon.ch reste exceptionnelle, les "frais de fonctionnement" de l'ARMA vont perdurer également en 2021. Une perte de CHF 2'500.00 est donc à nouveau au budget 2021.

BUDGET 2021				
CHARGES			PRODUITS	
	CHF			CHF
Suisa	-	Cotisations et Suisa		-
Assemblée générale	200.00			
Frais de comité	400.00			
Frais de déplacement	1'000.00			
Cours de direction	-			
Commission musicale	200.00			
Internet	150.00			
Intérêts et frais de banque	150.00			
Frais généraux	300.00			
Amortissements	100.00			
Perte	2'500.00			-



www.accordeonsuisse.com



Accordeon Suisse

Association des Accordeonistes Romands (AAR) - Association des Accordeonistes Valaisans (AAV) - Association des Accordeonistes Neuchâtelois (AAN) - Association des Accordeonistes Fribourgeois (AAF) - Association des Accordeonistes Vaudois (AAVd) - Association des Accordeonistes Genevois (AAG) - Association des Accordeonistes Jura (AAJ) - Association des Accordeonistes Neuchâtelois (AAN) - Association des Accordeonistes Fribourgeois (AAF) - Association des Accordeonistes Vaudois (AAVd) - Association des Accordeonistes Genevois (AAG) - Association des Accordeonistes Jura (AAJ)

Résultats des votes – assemblée du 07 mars 2021 – par voie de correspondance

Nombre de voix maximum : 33 (10 FCVDA, 10 AAAJU, 5 FCFRA, 5 FCGEA, 3 FCVSA)
 Nombre de bulletins valables reçus : 17
 Majorité : 9

Les membres de l'ARMA prennent une décision sur les points suivants de l'ordre du jour. Les documents des différents points de l'ordre du jour sont mis en lien sur ce formulaire et ou consultable sur notre site internet : <http://www.accordeonsuisse.com/search/label/AG>

Ordre du jour			Abstention
Je suis d'accord avec la procédure de réaliser cette assemblée par correspondance. La procédure par voie de correspondance est acceptée/refusée	17 oui	0 non	0
1. Bienvenue 1.1 Salutations			
1.2 Nomination des scrutateurs Est-ce que vous validez le choix des scrutateurs proposé par le comité ARMA ?	16 oui	0 non	1
2. Administration 2.1 Présences			
2.2 Approbation du procès-verbal de l'AG du 29 août 2020 par voie de correspondance. Est-ce que vous validez le procès-verbal de l'AG du 29 août 2020 qui a eu lieu par voie de correspondance ? Le procès-verbal de l'AG extraordinaire du 29 août 2020 qui a eu lieu par voie de correspondance est accepté/refusé.	17 oui	0 non	0
3. Rapports Est-ce que vous validez les différents rapports de votre comité ? Les différents rapports sont acceptés/refusés.	17 oui	0 non	0
4. Elections			
6.1 Election à la Présidence Est-ce que vous acceptez d'élire Monsieur Denis Etienne à la Présidence de l'ARMA, selon la proposition du Comité Romand ? Denis Etienne n'est pas élu/est élu à la Présidence de l'ARMA.	17 oui	0 non	0
6.2 Confirmation des délégués de fédérations Est-ce que vous confirmez les délégués de fédérations ? Les délégués de fédérations sont (ne sont pas) confirmés.	17 oui	0 non	0

Lieu, Date
 Les Scrutateurs :

Chalais/ Blignyoud, le 7 mars 2021